

*Naturellement au service
de votre avenir.*

OFFRE DE FORMATION 2025-2026

SOMMAIRE



Le CFPPA de Saint Rémy de Provence



L'offre globale de formation



Les Dispositifs de financement de la formation



L'offre de formations courtes

CFPPA DE SAINT REMY DE PROVENCE


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bienvenue!



L'expertise au service de vos projets

Au CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence, notre force repose avant tout sur une équipe engagée, alliant expertise métier et qualité pédagogique.

Nous concevons des formations sur mesure grâce à une ingénierie qualitative et innovante, en lien direct avec les besoins des entreprises et du territoire.

Réactifs et adaptables, nous ajustons nos parcours et nos modalités pour répondre à la diversité des publics et des projets professionnels. Notre proximité avec les acteurs locaux favorise la mise en oeuvre de formations concrètes et une insertion durable.

Notre mission

Le CFPPA a pour mission de former des adultes tout au long de la vie, en favorisant l'accès à la qualification, le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels. Il contribue également à répondre aux besoins en emploi des secteurs du territoire.



Restauration

Le restaurant est de type self et est labélisé Ecocert en cuisine niveau 2 depuis 2025. Ce label récompense notre engagement en restauration collective durable grâce à l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique, de saison, et locaux. Le prix du repas est de 4,30 €.

Le CFPPA met aussi à disposition une salle d'accueil pour les repas, équipée d'un micro-ondes, de tables et de chaises et d'un point d'eau.



Hébergement

Un internat pour les lycéens et les apprentis.

L'établissement ne dispose pas d'hébergement pour les stagiaires de la formation continue



Centre de Ressources

Le CDI est un espace gratuit et ouvert à tous, permettant la consultation et l'emprunt de ressources toute l'année.

Encadré par des documentalistes, il accompagne les usagers dans leurs recherches, favorise l'autonomie et offre un fonds documentaire spécialisé (paysage, oléiculture, milieux naturels, horticulture, services et agroéquipements).



Exploitation Agricole et sa boutique

33 hectares d'oliviers conduit en agriculture biologique (AOP Vallée des Baux) et un moulin oléicole. Boutique de vente de produits issus des lycées agricoles voisins.



Plateaux techniques

Espaces maraichage
Serres Horticoles
Espaces aménagement paysager
Jardins pédagogiques
Cuisine pédagogique
Salle de soins aux personnes



cfppa.st-remy@educagri.fr



04 32 62 01 61



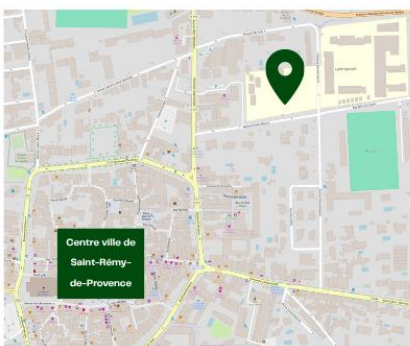
Avenue Edouard Herriot
13210 Saint-Rémy-de-Provence



<https://lpa.st-remy.educagri.fr>



Pour nous rendre visite



GPS 43.79172160907667, 4.834959286506242

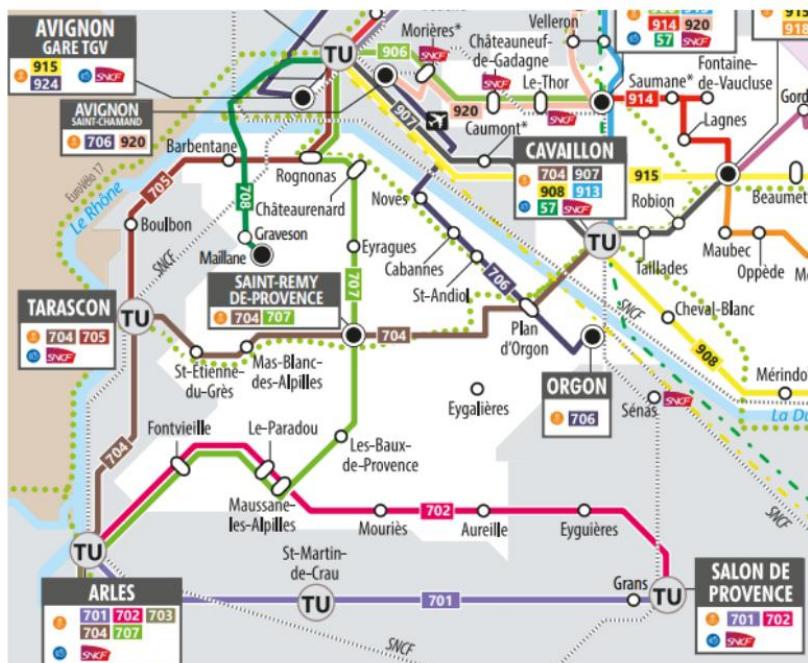
Avenue Edouard Herriot
13210 Saint-Rémy-de-Provence

En voiture...

En venant de l'**A7 Avignon Sud**, Noves, d'Arles ou d'Avignon, au rond-point Van Gogh (statue de tournesol/cyprès), prendre la direction centre-ville. Après Point-P matériaux, prendre la rue à gauche Avenue Charles Mauron. Au stop, prendre à gauche.

En venant de l'**A7 Cavailon**, de Cavailon ou Aix, prendre Glanum, centre-ville. Suivre l'avenue de la Libération jusqu'à la station d'essence TOTAL. Après celle-ci, prendre l'avenue Edouard Herriot à droite. Le lycée est tout en bas de l'avenue à droite.

En bus...



Une équipe à votre écoute...

Direction

Sonia Finet

Directrice de l'EPLEFPA

Valérie Fagnola

Directrice du CFPPA

Service pédagogie

Julien Avy

Coordinateur filière oléicole

Perrine Caillau

Chargée d'ingénierie de formation

Marie Rochette

Coordinateur filière agricole

Laurent Saint Martin

Coordinateur filière paysage
Référent moodle

Et l'équipe des formateurs

Service administratif et commercial

Aurore Val

Secrétaire de direction
Référente handicap / social

Martine Le Morvan

Administration pédagogique
Facturation

Chantal Cioffi

Administration Certiphyto – Certibiocides
Formations courtes

Mathilde Leveque

Chargée de développement commercial
Formations courtes

Emilie Boyce

Chargée de qualité

Nos engagements

Le CFPPA de Saint Rémy de Provence, centre constitutif de l'EPLEFPA « Alpill'Campus » de Saint -Rémy de Provence relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire, conçoit et dispense des actions de formation et d'accompagnement dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement paysager, du service à la personne, de la vente, en formation continue et en apprentissage.

Inscrit au cœur de son territoire, notre établissement agit en lien étroit avec les acteurs socio-professionnels, les institutions de l'emploi et de la formation, ainsi que les financeurs, afin de contribuer activement au développement des compétences et à l'insertion professionnelle durable de nos stagiaires.

Le CFPPA inscrit sa démarche qualité dans une logique d'amélioration continue, en s'appuyant sur les référentiels Qualiformagri et Qualiopi au service de son projet d'établissement, afin de renforcer la cohésion des équipes, l'efficacité collective et l'ancrage territorial.

À ce titre, la direction affirme les engagements suivants :

1. Une pédagogie centrée sur l'apprenant et son parcours

- Placer chaque bénéficiaire au cœur des dispositifs, en prenant en compte ses besoins, ses attentes et son projet professionnel,
- Favoriser des parcours individualisés et sécurisés, depuis l'accueil jusqu'à la sortie de formation,
- Développer des pratiques pédagogiques innovantes, inclusives et adaptées à la diversité des publics.

2. Une offre de formation en lien avec les enjeux du territoire

- Construire et faire évoluer une offre de formation en cohérence avec les besoins des filières professionnelles et des employeurs,
- Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels et éducatifs du territoire,
- Contribuer à l'attractivité des métiers et des formations.

3. Un environnement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement

- Veiller à la qualité des conditions d'accueil, des infrastructures et des espaces de vie,
- Favoriser l'implication des apprenants dans la vie de l'établissement,
- Promouvoir un climat de confiance via une proximité entre les équipes pédagogiques et les apprenants.

4. Une communication lisible et participative

- Assurer une communication interne et externe transparente et partagée,
- Associer les équipes aux réflexions et aux évolutions stratégiques.

5. Le développement des compétences des équipes

- Accompagner les personnels dans le développement de leurs compétences pédagogiques, techniques et relationnelles,
- Favoriser les échanges de pratiques entre formation continue et formation par apprentissage,
- Accueillir et intégrer les nouveaux collaborateurs dans une logique d'accompagnement.

6. Une culture d'amélioration continue partagée

- Encourager l'expression des parties prenantes (apprenants, équipes, partenaires),
- Inscire durablement la qualité dans le fonctionnement quotidien de l'établissement.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et de tous.

La directrice de l'EPLEFPA Alpill' Campus,
Mme FINET

La directrice du CFPPA-UFA,
Mme FAGNOLA



Offre de formation EPLEFPA



Filière
PAYSAGE



Filière
AGRICOLE

Niv 4
Spécialisation

CS Conduite de production
en arboriculture fruitière
(FIA et FPC)

Niv 4

Bac PRO
Aménagements
paysagers (FIA-FIS)

BP Responsable de
productions légumières,
fruitières, florales et de pépinière
(FIA-FPC)

BP Responsable
d'entreprise agricole
(FPC)

Niv 3

CAPa Jardinier
Paysagiste (FIA-FPC)

CAPa Métiers de
l'Agriculture (FIA)

BPA Ouvrier
spécialisé du
paysage (FPC)

Niv 2

3^{ème} Agricole

Formations

courtes

FIA : Formation
initiale
apprentissage
FIS : Formation
initiale scolaire
FPC : Formation
Professionnel
continue

Maçonnerie
Paysagère

Conception de
réseau d'arrosage

Conception d'un
potager

Entretien du
matériel

Taille des oliviers

Tronçonnage

Reconnaissance
des végétaux

Production de
plants maraichers

Animation
équipe

Jardins
écologiques

Culture de plantes
aromatiques et
médicinales

Gestion relation
client

Dégustation des
huiles d'olives

Sols

Offre de formation EPLEFPA



Filière
ENVIRONNEMENT



Filière
SERVICE

Niv 4
Spécialisation

Niv 4

Bac PRO gestion des
milieux naturels et de la
faune (FIS)

Bac PRO Services
aux personnes et au
territoire (FIS)

Niv 3

CAPa Services aux
personnes et vente
en espace rural (FIA)

Niv 2

Formations courtes

FIA : Formation
initiale
apprentissage
FIS : Formation
initiale scolaire
FPC : Formation
Professionnel
continue

Offre de formation EPLEFPA



SANTE et SECURITE

Hygiène alimentaire
en restauration
commerciale

Sauveteur
Secouriste Travail

Certiphyto

Certibiocide



TRANSFORMATION et AGROALIMENTAIRE

Extraction des
huiles d'olives

Transformation : lacto-
fermentation,
fermentation, séchage,
stérilisation, confiture,
sirop etc...

Fabrication de savons
cosmétiques



COMPETENCES DE BASE

Compétences
communication /
mathématiques

Compétences
Se repérer dans
l'espace et le temps

Compétences
Règles d'hygiènes
et de sécurité

Et aussi les formations professionnalisantes sur
demande...



Financement de la formation

PRINCIPAUX DISPOSITIFS



Compte Personnel de Formation

Permettre à toute personne active d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Public visé : Salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants.

Qui finance ? Caisse des Dépôts et Consignations.



Plan de Développement des Compétences

Permettre aux entreprises de former leurs salariés pour développer leurs compétences.

Public visé : Salariés de l'entreprise.

Qui finance ? Entreprise, OPCO.



Préparation Opérationnelle à l'Emploi

Faciliter l'accès à l'emploi par la formation.

Public visé : Demandeurs d'emploi

Qui finance ? France Travail, OPCO.



Alternance : Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, Pro A

Combiner formation théorique en centre de formation et pratique en entreprise.

Publics visés : Apprentissage 16-29 ans / Professionnalisation Tous public / Pro A Salarié en CDI

Qui finance ? Entreprise, OPCO, État.



Action de Formation En Situation de Travail

Permettre l'acquisition de compétences directement sur le lieu de travail, en situation réelle.

Public visés : Salariés de l'entreprise.

Qui finance ? OPCO, entreprise,

Financement de la formation

PRINCIPAUX DISPOSITIFS



Action de formation conventionnée (AFC)

Acquérir gratuitement les compétences nécessaires pour répondre aux besoins concrets des recruteurs locaux.

Publics visés : À tous les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non.

Qui finance ? France Travail



Aide individuelle à la formation (AIF)

Aide au financement de votre formation qui peut prendre en charge tout ou partie du coût de la formation.

Publics visés : Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et les personnes en accompagnement Contrat de Reclassement Professionnel (CRP) ou Contrat de Transition Professionnelle (CTP) ou encore Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP).

Qui finance ? France Travail, Co financement possible Etat, entreprise



Marché des Compétences Clés (MCC)

Le programme « Compétences clés » vise à anticiper le renouvellement de la main-d'œuvre tout en résolvant les difficultés de recrutement actuelles.

Publics visés : À tous les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non.

Qui finance ? Région Sud



Autofinancement

L'autofinancement permet de choisir librement ses programmes et ses prestataires pour monter rapidement en compétences.

Publics visés : tous public

Qui finance ? L'apprenant



FORMATIONS COURTES

Compétences de bases



Santé et sécurité



Paysage



Agricole



Transformation et agroalimentaire



Légende



Durée



Certifiant



Prix










Prise en charge possible





Compétences de bases

	Libellé formation				
	Expression et communication / Mathématiques	8 jours	1008€		X
	Se repérer dans l'espace et le temps	2 jours	252€		X
	Respect des règles d'hygiène et sécurité	2 jours	280€		X



Expression et Communication / mathématiques



Les + de la formation ?

Développer les savoirs fondamentaux indispensables à la vie professionnelle : lire et comprendre les documents de travail, rédiger des écrits professionnels clairs et utiliser les mathématiques dans des situations concrètes de l'entreprise.

Pour qui ?

Salariés entreprises agricoles et jardins espaces verts.

Pré requis : Savoirs de bases en lecture – écriture et calculs

Objectifs ?

- Lire et comprendre des textes professionnels
- Rédiger un courrier
- Savoir utiliser les mathématiques en situation professionnelle

Tarif et financement

18€ / heure net de taxe

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : OCAPIAT - VIVEA

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

8 jours soit 56h en présentiel
Formation modularisée

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Communication et expression (28h)

- Décryptage d'un écrit professionnel : sens de lecture, identification des titre, dates etc...
- Principe et règle de rédaction d'un courrier

Mathématiques (28h)

- Les techniques opératoires (addition, soustraction, multiplication et division) et les règles fondamentales de l'arithmétique.
- Les mesures (longueur, masse et capacité).
- Le périmètre et les surfaces.

Méthode participative s'appuyant sur l'expériences des participants et les cas concrets qu'ils peuvent rencontrer dans l'environnement professionnel



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161



Se repérer dans l'espace et le temps



Les + de la formation ?

Développer les savoirs fondamentaux indispensables à la vie professionnelle : Cette formation permet aux salariés agricoles de gagner en autonomie en se repérant efficacement dans l'espace et le temps afin de mieux comprendre les consignes, organiser leur travail et sécuriser leurs activités quotidiennes.

Pour qui ?

Salariés entreprises agricoles et jardins espaces verts.

Pré requis : Savoirs de bases en lecture – écriture et calculs

Objectifs ?

- Lire un plan, un schéma et en extraire les informations utiles
- Se repérer dans une organisation temporelle et en établir une.
- Mieux appréhender les transitions et changements de tâches

Tarif et financement

18€ / heure net de taxe

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : OCAPAT - VIVEA

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous
connaître



Se repérer dans l'espace et le temps



Contenus et programme

Jour 1 - Se repérer dans l'espace (7h)

- Se situer dans son environnement professionnel
- Lire et comprendre des plans et des cartes
- Se déplacer et s'orienter en sécurité

Jour 2 - Se repérer dans le temps (7h)

- Gérer la notion de durée
- Comprendre le temps dans le travail
- Organiser son travail dans le temps
- Gérer les transitions et les imprévus

Méthode participative s'appuyant sur l'expériences des participants et les cas concrets qu'ils peuvent rencontrer dans l'environnement professionnel



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite

Pas de données

Satisfaction

Pas de données



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Contenus et programme

Jour 1 – Sécurité

- Risques et dangers au travail
- Mesures de préventions
- Posture professionnelle et EPI

Jour 2 – Hygiène et Environnement

- Risques sanitaires
- Mesures d'hygiène et de prévention
- Les différents enjeux environnementaux

Méthode participative s'appuyant sur l'expériences des participants et les cas concrets qu'ils peuvent rencontrer dans l'environnement professionnel



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite

Pas de données

Satisfaction

Pas de données







Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161



Santé Sécurité



	Libellé formation				
▶	Certiphyto Initial - Catégorie DENSA	2 jours	294€	X	X
▶	Certiphyto Initial - Catégorie DESA	3 jours	441€	X	X
▶	Certiphyto Initial - Catégorie OPERATEUR	2 jours	294€	X	X
▶	Certiphyto Initial - Catégorie VENTE	3 jours	441€	X	X
▶	Certiphyto Renouvellement - Catégorie DENSA	1 jour	147€	X	X
▶	Certiphyto Renouvellement- Catégorie DESA	1 jour	147€		X
▶	Certiphyto Renouvellement - Catégorie OPERATEUR	1 jour	147€		X
▶	Certiphyto Renouvellement Catégorie VENTE	1 jour	147€		X
▶	Certibiocides – Catégorie DESINFECTANTS	1 jour	175€		X
▶	Certibiocides – Catégorie NUISIBLES	3 jours	525€		X
▶	Hygiène alimentaire en restauration commerciale	2 jours	350€		X
▶	SST Initial	2 jours	322€		
▶	SST recyclage	1 jour	161€		





Les + de la formation ?

Suivre la formation Certiphyto DENSA au CFPPA de Saint-Rémy, c'est garantir la conformité réglementaire de son exploitation tout en renforçant la sécurité des pratiques agricoles. Une formation complète pour actualiser ses connaissances, prévenir les risques et adopter des stratégies limitant le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Pour qui ?

Destiné aux professionnels utilisant des produits sur leur(s) propre(s) site(s), exerçant des fonctions d'encadrement ou participant à la sélection et à l'achat de produits — exploitants agricoles, chefs de service des collectivités territoriales, responsables de domaines privés, etc.

Pré requis : savoir lire, écrire, compter

Objectifs ?

- Utiliser les produits phytosanitaires selon la réglementation en vigueur.
- Respecter les bonnes pratiques d'application.
- Choisir la protection phytosanitaire la mieux adaptée.

Tarif et financement

294 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA / OCAPIAT

DATES

6 et 7/05/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

Thème 1 : Réglementation et sécurité environnementale (4h)

- Présentation du cadre légal français (lois Grenelle 1 et 2, plan Ecophyto 2).
- Définition, autorisation et stockage des produits phytopharmaceutiques.
- Risques environnementaux, responsabilités des acteurs, zonage et traçabilité.
- Bonnes pratiques pour limiter la dispersion des produits lors du transport, du stockage et des interventions.

Thème 2 : Santé et sécurité de l'applicateur et du public (4h)

- Identification des risques liés aux produits phytopharmaceutiques.
- Mesures de prévention : EPI, délais avant récolte, réglementation.
- Protection des opérateurs et des usagers, gestion des accidents et signalement

Thème 3 : Réduction de l'usage des produits et méthodes alternatives (5h)

- Introduction à la lutte intégrée et aux systèmes limitant les bio agresseurs.
- Raisonnement avant intervention et choix raisonné des produits.
- Adaptation des doses et comparaison entre produits phytosanitaires et alternatives écologiques.



Modalités de validation

Formation certifiante

Test QCM informatique en ligne (1h)

Seuil de réussite : 15 bonnes réponses /30 questions sur les 3 thèmes

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

Réussite 100%	Satisfaction 9/10
-------------------------	-----------------------------



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Une formation destinée aux décideurs intervenant dans les espaces verts, l'aménagement et les infrastructures linéaires (routes, voies ferrées, canaux...) pour encadrer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans un cadre professionnel. Elle permet de renforcer les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et l'environnement, et de développer des stratégies visant à limiter le recours aux produits chimiques.

Pour qui ?

Pour les professionnels chargés d'appliquer des produits dans le cadre de prestations de services, ainsi que pour ceux occupant des postes d'encadrement ou participant à la sélection et à l'achat de produits destinés aux salariés des entreprises.

Pré requis : lire, écrire, compter

Objectifs ?

- Utiliser les produits phytosanitaires selon la réglementation en vigueur.
- Respecter les bonnes pratiques d'application.
- Choisir la protection phytosanitaire la mieux adaptée.

Tarif et financement

441 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA / OCAPIAT

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

3 jours soit 21h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

Thème 1 : Réglementation et sécurité environnementale (7h)

- Présentation du cadre légal français (lois Grenelle 1 et 2, plan Ecophyto 2).
- Définition, autorisation et stockage des produits phytopharmaceutiques.
- Risques environnementaux, responsabilités des acteurs, zonage et traçabilité.
- Bonnes pratiques pour limiter la dispersion des produits lors du transport, du stockage et des interventions.

Thème 2 : Santé et sécurité de l'applicateur et du public (6h)

- Identification des risques liés aux produits phytopharmaceutiques.
- Mesures de prévention : EPI, délais avant récolte, réglementation.
- Protection des opérateurs et des usagers, gestion des accidents et signalement

Thème 3 : Réduction de l'usage des produits et méthodes alternatives (7h)

- Introduction à la lutte intégrée et aux systèmes limitant les bio agresseurs.
- Raisonnement avant intervention et choix raisonné des produits.
- Adaptation des doses et comparaison entre produits phytosanitaires et alternatives écologiques.



Modalités de validation

Formation certifiante

Test QCM informatique en ligne (1h)

Seuil de réussite : 20 bonnes réponses /30 questions sur les 3 thèmes

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

Réussite 100%	Satisfaction 9/10
-------------------------	-----------------------------



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Une formation destinée aux opérateurs manipulant et appliquant des produits phytopharmaceutiques dans un cadre professionnel (agriculture, espaces verts, jardinerie...). Elle permet d'acquérir les compétences essentielles en matière de sécurité, de réglementation et de bonnes pratiques d'utilisation.

Pour qui ?

Pour les professionnels uniquement applicateurs, qui ne sont pas impliqués dans le choix des produits

Pré requis : lire, écrire, compter

Objectifs ?

- Utiliser les produits phytopharmaceutiques selon la réglementation en vigueur
- Respecter les bonnes pratiques d'application

Tarif et financement

294 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA / OCAPIAT

DATES

16 et 17/04/2026
15 et 16/06/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

Thème 1 : Réglementation et sécurité environnementale (3h)

- Présentation du cadre légal français (lois Grenelle 1 et 2, plan Ecophyto 2).
- Définition, autorisation et stockage des produits phytopharmaceutiques.
- Risques environnementaux, responsabilités des acteurs, zonage et traçabilité.
- Bonnes pratiques pour limiter la dispersion des produits lors du transport, du stockage et des interventions.

Thème 2 : Santé et sécurité de l'applicateur et du public (7h)

- Identification des risques liés aux produits phytopharmaceutiques.
- Mesures de prévention : EPI, délais avant récolte, réglementation.
- Protection des opérateurs et des usagers, gestion des accidents et signalement

Thème 3 : Réduction de l'usage des produits et méthodes alternatives (3h)

- Introduction à la lutte intégrée et aux systèmes limitant les bio agresseurs.
- Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels



Modalités de validation

Formation certifiante

Test QCM informatique en ligne (1 heure)

Seuil de réussite : 12 bonnes réponses /20 questions sur les 3 thèmes

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

Réussite
100%

Satisfaction
9/10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-
remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Une formation destinée aux professionnels distribuant et conseillant des produits phytopharmaceutiques (jardinerie, coopératives agricoles, distributeurs spécialisés...). Elle permet d'acquérir les compétences essentielles en matière de conseil à la clientèle, de réglementation commerciale et de préconisations d'usage responsable.

Pour qui ?

Personnes effectuant la vente de produits phytopharmaceutiques.
Responsables ou vendeurs de jardinerie.
Responsables ou vendeurs de produits professionnels.

Pré requis : lire, écrire, compter

Objectifs ?

- Identifier les composants des produits phytosanitaires.
- Identifier les risques au stockage et à la vente des produits phytopharmaceutiques.
- Respecter la réglementation liée à la vente.
- Sensibiliser aux risques environnementales et de santé public lié à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Tarif et financement

441 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA / OCAPIAT

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

3 jours soit 21h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

Thème 1 : Réglementation et sécurité environnementale (8h)

- Maîtrise du cadre réglementaire en vigueur, obligations légales liées à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, et connaissance des impacts environnementaux (eau, sol, biodiversité).
- Mise en œuvre des bonnes pratiques pour limiter la contamination des milieux naturels.

Thème 2 : Santé et sécurité de l'applicateur et des espaces ouverts au public (7h)

Identification des risques pour la santé humaine, utilisation correcte des équipements de protection individuelle (EPI), règles de sécurité lors des applications, et gestion de la protection des usagers dans les espaces publics et les zones fréquentées.

Thème 3 : Réduction de l'usage des produits et méthodes alternatives (5h)

Développement de stratégies visant à limiter le recours aux produits chimiques, découverte des techniques alternatives (biocontrôle, lutte intégrée, méthodes préventives), et adoption d'une approche raisonnée pour une protection des cultures plus durable.



Modalités de validation

Formation certifiante

Test QCM informatique en ligne (1h)

Seuil de réussite : 20 bonnes réponses /30 questions sur les 3 thèmes

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

Réussite
100%

Satisfaction
9/10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-
remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Cette session de renouvellement Certiphyto vous permet d'actualiser vos connaissances et de renforcer vos pratiques en matière d'utilisation responsable des produits phytopharmaceutiques. Il doit être effectué tous 5 ans après l'obtention du Primo.

Pour qui ?

Responsable d'entreprise, salariés applicateurs, en exploitation agricole.

En possession du Certiphyto initial valide au moment de l'inscription.

Objectifs ?

- Connaître la réglementation pour la respecter.
- Savoir identifier les risques pour la santé pour les prévenir.
- Connaître les risques pour l'environnement pour les réduire
- Savoir comment limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Tarif et financement

147 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA / OCAPIAT

DATES

14/01 - 16/2 - 18/2 - 30/4 -
15/5 - 4/6/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

1 jour soit 7h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

- Evolution du Cadre réglementaire français, changements opérés ces 5 dernières années. Rappels plan ECOPHYTO 2+ et loi dite "LABBE".
- Réglementation sur le transport des produits, leur stockage, le traitement des déchets (Adivalor) et des effluents (dispositifs ou à la parcelle).
- Dangerosité des produits phytos pour la santé, l'environnement et les principales voies de contamination dans l'organisme.
- Mesure à prendre pour réduire les risques pour la santé des opérateurs (EPI) et celle des usagers.
- Désherbage non chimique et autres techniques alternatives à l'utilisation des produits phytos.
- Méthodes et produits de biocontrôle.
- Les outils d'aide à la décision.
- Liste officielle des substances de base (ITAB), .



Modalités de validation

Délivrance de l' **"Attestation de présence - Renouvellement"** permettant de finaliser la téléprocédure sur le compte service-public.fr.

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

Réussite 100%	Satisfaction 9/10
--------------------------------	------------------------------------



Contact

CFPPA ST REMY
 cfppa.st-remy@educagri.fr
 0432620161





Les + de la formation ?

Cette session de renouvellement Certiphyto vous permet d'actualiser vos connaissances et de renforcer vos pratiques en matière d'utilisation responsable des produits phytopharmaceutiques. Il doit être effectué tous 5 ans après l'obtention du Primo.

Pour qui ?

Responsable d'entreprise, salariés applicateurs, en exploitation agricole.
En possession du Certiphyto initial valide au moment de l'inscription.

Objectifs ?

- Connaître la réglementation pour la respecter.
- Savoir identifier les risques pour la santé pour les prévenir.
- Connaître les risques pour l'environnement pour les réduire
- Savoir comment limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Tarif et financement

147 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA / OCAPIAT

DATES

25/6/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

1 jour soit 7h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître



Contenus et programme

- Evolution du Cadre réglementaire français, changements opérés ces 5 dernières années. Rappels plan ECOPHYTO 2+ et loi dite "LABBE".
- Réglementation liée à l'activité spécifique « mise en vente / vente »
- Dangerosité des produits
- Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination, mesures à prendre pour réduire les risques pour la santé des opérateurs et des usagers
- Mesures d'alerte et de signalement auprès de Phyt'attitude.
- Techniques de désherbage non chimique et autres techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Méthodes et produits de biocontrôle, les bons usages
- Les substances de bases



Modalités de validation

Délivrance de l' "Attestation de présence - Renouvellement" permettant de finaliser la téléprocédure sur le compte service-public.fr.

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

Réussite
100%

Satisfaction
9/10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Avec le Certibiocide vous développerez les compétences nécessaires pour choisir, manipuler et appliquer les désinfectants en toute sécurité, dans le respect des bonnes pratiques et des obligations réglementaires.

Pour qui ?

Tout « décideur », « acquéreur » et « Distributeur » de produits biocides de type TP2, TP3, TP4 destinés exclusivement aux professionnels.

Pré requis : Savoir lire et écrire le français
Inscription préalable avec accompagnement par la référente sur le site

<https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Objectifs ?

- Connaître la réglementation relative aux produits biocides et les bonnes pratiques.
- Maîtriser les mesures à mettre en place pour combattre les micro-organismes pathogènes tout en limitant les risques liés à l'utilisation des désinfectants, pour la santé et pour l'environnement.
- Assurer une utilisation raisonnée, durable et sûre des produits désinfectants.

Tarif et financement

175 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA

DATES

5/2 – 19/2 – 19/3 – 6/4 – 21/5
– 11/6/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

1 jour soit 7h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

- **Réglementation** : contexte du Certibiocide, définitions des biocides. Autorisations de Mise sur le Marché. Fiches techniques. Consignes d'usage des produits. Conditions de stockage et de transport. Gestion des effluents et des emballages souillés.
- **Principaux micro-organismes ciblés**, diagnostics et différentes méthodes de lutte dont l'utilisation de produits désinfectants.
- **Santé humaine** : Fiches de Données de Sécurité, dangers et risques liés à la manipulation et à l'application des produits biocides, voies d'intoxication, toxicité des produits, équipements de protection individuelle, conduite à tenir en cas d'intoxication
- **Sécurité environnementale** : risques et nuisances sur les écosystèmes. Stratégies visant à limiter le recours aux produits non sélectifs, principes de la lutte intégrée.



Modalités de validation

Test de validation (QCM) – Seuil d'obtention : 20/30 bonnes réponses

Le certibiocide « nuisibles » est valable 5 ans et se renouvelle dans les mêmes conditions que son obtention initiale.

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et l'INMA.

Réussite 100%	Satisfaction 9/10
------------------	----------------------

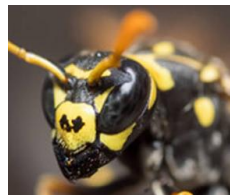
CERTIBIOCIDE
DÉSINFECTANT



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Le certibiocide vous permet d'acquérir les connaissances fondamentales nécessaires pour intervenir de manière professionnelle, sécurisée et responsable dans la lutte contre les nuisibles.

Pour qui ?

Tout utilisateur à titre professionnel, vendeur ou acheteur de produits biocides de type n°14,18, 20

Pré requis : Savoir lire et écrire le français
Inscription préalable avec accompagnement par la référente sur le site

<https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Objectifs ?

- Connaître la réglementation relative aux produits biocides.
- Savoir prévenir les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- Utiliser les techniques alternatives complémentaires aux techniques chimiques.
- Mettre en place des stratégies de lutte intégrée associant les différentes techniques.

Tarif et financement

525 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : Eligible financement CPF / VIVEA

DATES

6-7-8/01/2026
6-7-8/07/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

3 jours soit 21 heures en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

- Réglementation : définition des biocides, les autorisations de Mise sur le Marché, protocoles d'application des rodenticides, aspects méthodologiques, Fiches de Données de Sécurité, transport des matières dangereuses, stockage des biocides, gestion des déchets organiques, des effluents et des emballages souillés.
- Santé humaine : dangers et risques liés à la manipulation et à l'application des produits biocides, voies d'intoxication, toxicité des produits, équipements de protection individuelle, conduite à tenir en cas d'intoxication.
- Les types de produits insecticides et rodenticides. Identification des principaux nuisibles, les techniques de lutte. Les risques environnementaux. Stratégies visant à limiter le recours aux produits non sélectifs, les principes de la lutte intégrée.



Modalités de validation

Formation certifiante

Test de validation (QCM) – Seuil d'obtention : 20/30 bonnes réponses

Le certibiocide « nuisibles » est valable 5 ans et se renouvelle dans les mêmes conditions que son obtention initiale.

Formateurs habilités par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et l'INMA.

Réussite 100%	Satisfaction 10/10
------------------	-----------------------



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Chaque établissement de restauration commerciale doit inclure au moins une personne formée à l'hygiène alimentaire.

Pour qui ?

Salariés – dirigeants d'établissement de restaurations commerciales suivant :

- Les restaurants traditionnels
- Les cafétérias
- Les établissements proposant des buffets en libre-service
- La restauration rapide

Objectifs ?

- Identifier et classer les principaux dangers alimentaires.
- Comprendre et interpréter la réglementation en hygiène alimentaire.
- Construire un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS).
- Utiliser la méthode HACCP / 5M.
- Appliquer les mesures de prévention sanitaire sur un poste de travail.

Tarif et financement

350 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : OPCO - Vivea

DATES

20-21 avril 2026
18-19 mai 2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

JOUR 1 :

Introduction – Contexte réglementaire
Les obligations réglementaires en restauration
Les dangers sanitaires et obligations associées
Introduction à la méthode HACCP

JOUR 2 :

Le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS)
Les obligations d'informations au consommateur
Maîtrise sanitaire au quotidien

Evaluation finale



Modalités de validation

Formation règlementaire définie par l'article L. 233-4 du code rural et de la pêche maritime de l'arrêté du 12 février 2024 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-
remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ? Investir dans la formation SST, c'est renforcer la sécurité de vos équipes en développant des compétences concrètes et immédiatement mobilisables, tout en installant une véritable culture de prévention au sein de votre structure.

Pour qui ?

La formation pour devenir Sauveteur et Secouriste du travail est conçue pour être accessible à tous les salariés du secteur privé et public, indépendamment de leur poste ou de leur niveau hiérarchique.

Objectifs ?

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Tarif et financement

161 € / jours net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement :

DATES

Nous contacter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en initial
1 jours soit 7h en MAC
En présentiel avec mise en
situations pratiques

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

1. Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail
2. Rechercher les risques persistants pour protéger
3. De « protéger » à « prévenir »
4. Examiner la victime et faire alerter
5. De « faire alerter » à « informer »
6. Secourir face à une situation d'accident



Modalités de validation

Formation certifiante réglementaire

Conformément à l'article L.4121-1 du Code du travail, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs. L'article R.4224-15 impose la présence de personnels formés aux premiers secours, notamment via la formation SST.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Cas pratique et épreuve orale, évalués selon la grille de certification des compétences du SST

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--

















Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Paysage

	Libellé formation				
	Utilisation de la tronçonneuse	2 jours	294 €		
	Entretien du petit matériel thermique en JEV	2 jours	294 €		
	Conception d'un système d'arrosage et gestion raisonnée de l'eau	3 jours	480 €		
	Maladies et ravageurs communs en jardins d'agrément	2 jours	322 €		
	Techniques fondamentales et réalisation d'un ouvrage en pierre sèche	3 jours	525 €		
	Connaissance et identification des végétaux méditerranéens d'ornements	2 jours	294 €		
	Taille des végétaux d'ornements et utilisation des machines de coupes	2 jours	294 €		
	Animer une équipe de chantier paysager	9 jours	1512 €	X	X
	Intégrer les techniques écologiques dans le secteur du paysage	4,5 jours	744 €	X	X
	Gérer la relation client dans le secteur du paysage	3 jours	504 €	X	X



Utiliser une tronçonneuse sur un chantier de coupe au sol en respectant les règles de sécurité



Les + de la formation ?

Cette formation permet d'acquérir les compétences indispensables pour utiliser une tronçonneuse en toute sécurité, maîtriser les techniques de coupe courantes et assurer l'entretien courant du matériel, dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

Pour qui ?

Dirigeants et salariés et d'entreprises d'espaces verts.

Particuliers

Pré requis : savoir lire, écrire, compter

Objectifs ?

- Connaître le fonctionnement d'une tronçonneuse.
- Connaître les mesures de sécurité et de santé de l'opérateur.
- Savoir utiliser une tronçonneuse en sécurité.
- Savoir évaluer le danger lors d'un chantier de coupe et adapter son travail en conséquence.
- Réaliser la maintenance de 1^{er} niveau de la tronçonneuse.

Tarif et financement

294€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel
Tenue de chantier et EPI obligatoires

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître



Contenus et programme

Jour 1 – Sécurité, prise en main et entretien de base (7h)

- Connaissance de la tronçonneuse
- Règles de sécurité et EPI
- Préparation du matériel
- Mise en route et essais de sécurité
- Entretien courant

Jour 2 – Techniques de coupe et mises en situation (7 h)

- Techniques d'utilisation
- Interventions simples et réglages
- Mise en situation professionnelle
- Fin de l'intervention



Modalités de validation

Formation qualifiante.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite
100 %

Satisfaction
9/10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Une formation technique et pratique pour renforcer les compétences des professionnels des espaces verts dans la maintenance du matériel thermique. Elle permet d'acquérir les bons gestes d'entretien, de prévention et de sécurité afin d'optimiser la durée de vie du matériel, limiter les pannes et garantir la qualité des interventions sur chantier.

Pour qui ?

Dirigeants et salariés et d'entreprises d'espaces verts.

Particuliers

Pré requis : savoir lire, écrire, compter

Objectifs ?

- Acquérir des connaissances et compétences pour assurer l'entretien et le dépannage courant du matériel thermique utilisé en jardins et espaces verts.
- Connaître le fonctionnement du matériel thermique en espaces verts.
- Assurer l'entretien courant du matériel.
- Diagnostiquer et résoudre les pannes courantes.
- Assurer l'entretien des organes de coupe.

Tarif et financement

294€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel
Tenue de chantier et EPI
obligatoires

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 – Matin (3h30) Les bases de la maintenance du matériel thermique.

Jour 1 – Après-midi (3h30) La préparation et l'entretien courant du matériel thermique.

Jour 2 – Matin (3h30) L'entretien courant des organes de coupe et assurer la remise en état du poste de travail.

Jour 2 - Après-midi (3h30) Rendre compte des interventions de maintenance réalisées



Modalités de validation

Formation qualifiante.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
04 32 62 01 61





Les + de la formation ?

Développez une expertise en conception d'arrosage économe en eau et apportez à vos clients des solutions durables, performantes et conformes aux enjeux du territoire méditerranéen.

Pour qui ?

Dirigeants / Salariés professionnels du paysage, chefs d'équipe, techniciens, chargés de conception

Objectifs ?

- Concevoir un système d'arrosage performant et économe
- Adapter l'arrosage aux contraintes méditerranéennes
- Choisir les matériels adaptés
- Optimiser la gestion de la ressource en eau
- Argumenter un choix technique auprès des clients

Tarif et financement

450€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais
pédagogiques possible

Modalités de financement : nous consulter

DATES

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

3 jours soit 21h en présentiel
Tenue de chantier et EPI
obligatoires

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 – Comprendre le contexte méditerranéen et les bases de l'irrigation

- Climat, sol, et végétaux
- Bases techniques de l'arrosage

Jour 2 – Concevoir un réseau d'arrosage économe et performant

- Conception technique
- Arrosage raisonné et solutions économes

Jour 3 – Pilotage, réglementation et relation client

- Pilotage intelligent de l'arrosage
- Réglementation & enjeux territoriaux
- Valoriser son expertise auprès du client

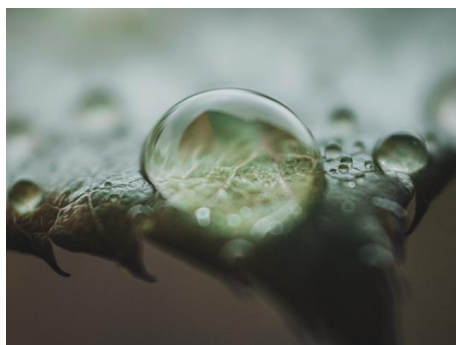


Modalités de validation

Formation qualifiante.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Découvrez comment protéger efficacement vos jardins grâce à l'identification des principaux ravageurs et maladies, et maîtrisez les méthodes de biocontrôle et les solutions naturelles pour des plantes saines et durables.

Pour qui ?

Tous publics

Objectifs ?

- Identifier les principaux ravageurs et maladies des jardins et comprendre leur biologie.
- Reconnaître les symptômes d'attaque sur les plantes et identifier les insectes ou pathogènes correspondants.
- Connaître les conditions favorables au développement des bio agresseurs.
- Appliquer des méthodes de gestion intégrée des nuisibles : biocontrôle, auxiliaires, substances de base, méthodes préventives et curatives.
- Comprendre la réglementation sur les organismes nuisibles et savoir réagir en cas d'attaque de nuisibles réglementés.

Tarif et financement

322€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 – Biologie et reconnaissance des bio agresseurs (7h)

- Biologie et écologie des ravageurs et maladies : Introduction aux bio agresseurs / Cycle de vie et biologie des principaux ravageurs et maladies des plantes potagères et ornementales / Conditions environnementales favorables Principes de l'attaque.
- Focus sur les maladies et ravageurs courants :

Jour 2 – Gestion et biocontrôle (7h)

- Principes de la gestion intégrée des nuisibles : Introduction au biocontrôle / Les auxiliaires / Substances de base et produits naturels autorisés.
- Gestion des organismes nuisibles réglementés : Présentation des bio agresseurs réglementés et obligations légales / Procédures de déclaration et mesures de confinement.



Modalités de validation

Formation qualifiante.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Découvrez l'art de la pierre sèche à travers une formation pratique et complète de 3 jours : alliant histoire, techniques traditionnelles et ingénierie appliquée, vous apprendrez à concevoir et réaliser des ouvrages durables tout en maîtrisant les règles de l'art et la sécurité sur chantier

Pour qui ?

Tout public – débutants, praticiens amateurs, maçons polyvalents

Objectifs ?

- Acquérir les bases techniques et les règles de l'art de la construction en pierre sèche.
- Comprendre les principes d'ingénierie appliqués aux murets, emmarchements et ouvrages de soutènement.
- Réaliser, en conditions réelles, un ouvrage selon la méthode traditionnelle en pierre brute.
- Valider les gestes professionnels, les finitions techniques et le savoir-faire collectif.

Tarif et financement

525€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : nous consulter

DATES

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

3 jours soit 21h en présentiel
Tenue de chantier et EPI
obligatoires

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 : Fondamentaux et ingénierie appliquée

- Introduction à la pierre sèche : typologies, histoire, usages contemporains
- Notions d'ingénierie : poussée des terres, stabilisation, géométrie des ouvrages
- Approvisionnement, logistique, sécurité, lecture de site
- Atelier terrain : analyse in situ, démontage partiel, terrassement, préparation des assises

Jour 2 : Fondation et mise en œuvre

- Stratégies d'implantation géotechnique : adapter l'ouvrage au terrain
- Réalisation de la fondation d'un muret pédagogique
- Règles de l'art : implantation, calage, fruit, boutisses
- Démonstration puis mise en pratique guidée de la technique d'élévation traditionnelle

Jour 3 : Montage final et validation

- Finalisation de l'ouvrage et contrôle de la qualité technique
- Mise en œuvre du drainage et des finitions
- Évaluation des acquis via validation de la réalisation
- Atelier collectif : retour d'expérience, partage de connaissances
- Délivrance de l'attestation de suivi de formation



Modalités de validation

Formation qualifiante.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Cette formation de 2 jours permet d'acquérir les bases essentielles de la connaissance et de l'identification des végétaux méditerranéens d'ornement, afin de sécuriser les choix végétaux et les pratiques professionnelles en aménagement paysager.

Pour qui ?

Ouvriers et chefs d'équipe paysagistes /
Agents techniques des espaces verts
Toute personne souhaitant consolider ses bases en reconnaissance végétale

Objectifs ?

- Identifier les principaux végétaux d'ornement méditerranéens (arbres, arbustes, vivaces)
- Comprendre leurs caractéristiques botaniques et leurs usages paysagers
- Adapter le choix des végétaux aux contraintes du climat méditerranéen
- Utiliser des critères simples et fiables d'identification sur le terrain

Tarif et financement

294€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : nous consulter

DATES

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel
Tenue de chantier et EPI
obligatoires

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 – Bases botaniques et premiers groupes végétaux

- Introduction à la reconnaissance des végétaux : spécificité du climat méditerranéen / notions de bases de la botanique
- Arbustes et arbres méditerranéens d'ornement : Principales familles et espèces / usages paysagers / contraintes d'implantation et entretien

Jour 2 – Vivaces, couvre-sols et identification

- Vivaces, graminées et couvre-sols méditerranéens : les différents végétaux et leur intérêt écologique et paysager / associations végétales en espaces méditerranéens
- Mise en pratique sur le terrain : parcours d'identification autonome



Modalités de validation

Formation qualifiante.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Maîtrisez la taille des végétaux d'ornement et l'utilisation des machines de coupe pour garantir des interventions efficaces, sécurisées et respectueuses du végétal.

Pour qui ?

Tout publics

Objectifs ?

- Identifier les végétaux d'ornement et leurs besoins de taille
- Choisir la technique de taille adaptée selon l'objectif paysager
- Utiliser en sécurité les machines de coupe (manuelles et motorisées)
- Réaliser des tailles respectueuses de la physiologie des végétaux et de l'environnement
- Prévenir les risques professionnels liés aux travaux de taille

Tarif et financement

294€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : nous consulter

DATES

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel
Tenue de chantier et EPI
obligatoires

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 – Bases de la taille des végétaux d'ornement

- Rappels de botanique appliquée à la taille
- Reconnaissance des principaux végétaux d'ornement (arbustes, haies, arbres)
- Objectifs de la taille : esthétique, sanitaire, sécuritaire, fonctionnelle
- Périodes de taille et cycles végétatifs

Jour 2 – Utilisation des machines de coupe

- Présentation des outils et machines
- Règles de sécurité et prévention des risques (EPI, postures, environnement de travail)
- Entretien de premier niveau des outils (affûtage, nettoyage, contrôles)

Apports théoriques et mise en pratique



Modalités de validation

Formation qualifiante.

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Formation reconnue par la branche professionnelle du paysage. Dans le but de renforcer les compétences des chefs d'entreprise, chefs d'équipes et futurs chefs d'équipes dans l'animation et la gestion de chantier paysagers, par le renforcement des connaissances sur l'encadrement et le management, l'optimisation et la réalisation de projets et enfin la satisfaction client.

Pour qui ?

Pour les dirigeants d'entreprises et les chefs d'équipes souhaitant se perfectionner, pour les salariés souhaitant se former au métier de chef d'équipe enfin pour toutes personnes ayant la volonté de devenir encadrant d'une équipe de chantiers paysagers.

Objectifs ?

- Comprendre les enjeux du poste de chef d'équipe
- Savoir communiquer pour animer et motiver ses équipes
- Assurer un suivi et un contrôle rigoureux de la qualité des travaux
- Apprendre à gérer l'imprévu, le conflit vers une résolution positive
- Savoir collaborer partager et échanger les connaissances et compétence entre vous et vos équipes
- Faire évoluer et monter en compétences ses équipes

Tarif et financement

1512€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : CPF / OCAPIAT / VIVEA / AGEFICE etc...

DATES

Du 13/01/26 au 28/04/26

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

63h soit 9 jours en
discontinue 100% présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître



Contenus et programme

Jour 1 Rôle et missions du chef d'équipe : Clarification des responsabilités et des attentes du poste

Jour 2,3, 4 Organisation et planification de chantier : Elaboration de plannings, répartition des tâches et gestion efficace des ressources

Jour 5 Techniques de communication et leadership : Amélioration des relations interpersonnelles et motivation des collaborateurs et attentes du poste

Jour 6 et 7 Suivi et contrôle des travaux : Mise en place d'indicateurs de performance et assurance qualité

Jour 8 Maîtrise des aspects juridiques et sécuritaires : Connaissance approfondie des réglementations et des mesures de prévention.

Jour 9 : Evaluations certificatives



Modalités de validation

Certification professionnelle délivrée par :
CPNE Agricole et de l'UNEP



Réussite 100 %	Satisfaction 7,25 /10
--------------------------	---------------------------------



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161



Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'entretien et d'aménagement paysager

RS 7272 enregistré le 24-09-25



Les + de la formation ?

La formation permet aux professionnels du paysage d'approfondir leurs connaissances en écologie afin de concevoir des espaces à impacts positifs et de sensibiliser leurs clients à la préservation de la biodiversité. Elle renforce également leur engagement environnemental en démontrant leur aptitude à créer des espaces durables.

Pour qui ?

Chefs d'entreprise, Conducteurs de travaux, Chefs de chantier, Technico-commerciaux ou tout salarié ayant une capacité de décision autonome.

Objectifs ?

- Comprendre les enjeux de la biodiversité.
- Intégrer les zones à haut potentiel écologique dans les chantiers.
- Maîtriser des techniques respectueuses pour le vivant et l'environnement.
- Argumenter pour des aménagements complémentaires d'intérêt écologique.
- Proposer des prestations améliorant la capacité écologique des aménagements.

Tarif et financement

744€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : CPF / OCAPIAT / VIVEA / AGEFICE etc...

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

31h soit 4,5 jours en
discontinue 100% présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître



Contenus et programme

Jour 1 : Connaissances des écosystèmes et enjeux environnementaux (7h)

Jour 2 : Techniques d'entretiens paysagers écologiques (7h)

Jour 3 : Proposition aux clients de solutions d'entretien durables de d'aménagement favorisant la biodiversité (7h)

Jour 4 et 5 : Rédaction d'un argumentaire et contre argumentaire pour défendre ses propositions et choix techniques (10h)



Modalités de validation

Certification professionnelle délivrée par :
CPNE Agricole et de l'UNEP



Réussite

Pas de données

Satisfaction

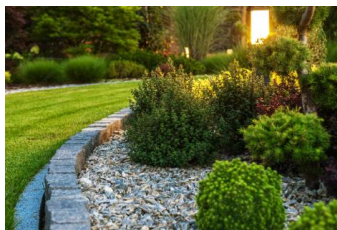
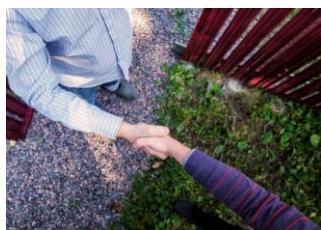
Pas de données



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Validée par la branche professionnelle du paysage, cette formation vise à développer les compétences des salariés intervenant auprès de particuliers, notamment en matière de gestion de la relation client dans le cadre de chantiers d'entretien ou d'aménagement paysager. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de service, en renforçant les pratiques de communication et en contribuant à la valorisation de l'offre de l'entreprise.

Pour qui ?

Salariés de terrain en contact direct avec les particuliers.

Encadrants amenés à intervenir chez des clients.

Objectifs ?

- Professionnaliser les interventions des salariés réalisant l'entretien paysager au domicile des particuliers.
- Développer les compétences en communication et en relation client.
- Apporter un conseil de qualité en fonction des attentes et des besoins du client.

Tarif et financement

504€ net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible
Modalités de financement : CPF / OCAPIAT / VIVEA / AGEFICE etc...

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

21h soit 3 jours en
discontinue 100% présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître





Contenus et programme

Module 1 - Préparer son intervention

Identifier les attentes spécifiques du client, analyser le cahier des charges, planifier l'intervention.

Module 2 - Instaurer un échange avec le client

Adopter une posture professionnelle, s'exprimer clairement, reformuler les besoins.

Module 3 - Proposer des ajustements techniques

Analyser le chantier, proposer des alternatives, justifier ses choix.

Module 4 - Adapter ses interventions

Respecter le planning et la réglementation, informer en cas d'aléas.

Module 5 - Présenter les activités réalisées

Expliquer son travail, vérifier la satisfaction, proposer des conseils d'entretien.

Module 6 - Conseiller des prestations complémentaires

Analyser les besoins, suggérer des services, valoriser l'offre de l'entreprise



Modalités de validation

Certification professionnelle délivrée par :

CPNE Agricole et de l'UNEP



Réussite

Pas de données

Satisfaction

Pas de données













Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Agricole

	Libellé formation				
	Taille des oliviers	3 jours	378€		
	Dégustation des huiles d'olives	2 jours	406€		
	Connaissance et amélioration des sols	1 jour	147 €		
	Conception d'un potager	2 jours	294 €		
	Culture de plantes aromatiques et médicinales	2 jours	320 €		
	Production de plants maraichers	2 jours	320 €		





Les + de la formation ?

Initiez-vous à la taille des oliviers !

Découvrez les bons gestes, comprenez les besoins de l'arbre et apprenez à intervenir au bon moment pour préserver la santé et la beauté de vos oliviers. Trois journées accessibles à tous, entre passion et savoir-faire.

Pour qui ?

Tous publics

Objectifs ?

- Appréhender la physiologie de l'olivier et la relation à la taille.
- Pratiquer la taille de formation, de production et de réhabilitation.
- Effectuer la taille en respectant les consignes de sécurité.

Organisation

Apporter 1 sécateur à deux mains (longs manches) + 1 scie à élaguer + des gants + tenue et chaussures adéquates à la pratique sur le terrain.

Possibilité de prêt, le cas échéant (à vérifier lors de l'inscription).

Tarif et financement

378 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : Eligible financement VIVEA

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

3 jours soit 21h en présentiel
Tenue de chantier et EPI
obligatoires

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 – Comprendre la physiologie de l'olivier et s'initier à la taille

- Biologie et physiologie de l'olivier : croissance, floraison, fructification.
- Principes théoriques et objectifs de la taille.
- Présentation du matériel et des consignes de sécurité.
- Démonstration de la taille de formation et/ou de production.
- Mise en pratique encadrée par le formateur.

Jour 2 – Mettre en œuvre les techniques de taille en sécurité

- Rappel des principes techniques de la taille.
- Mise en œuvre pratique sur différents sujets (oliviers de production, sujets anciens à réhabiliter).
- Observation, analyse et correction des pratiques.
- Travail en binôme et échanges sur les choix de taille.

Jour 3 – Perfectionnement et évaluation des acquis

- Rappel des méthodes et principes de taille.
- Mise en pratique approfondie sur le terrain.
- Analyse des interventions réalisées et échanges collectifs.



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite 100 %	Satisfaction 8/10
--------------------------	-----------------------------



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

La filière oléicole locale doit relever des défis de valorisation, de qualité et de différenciation. La certification proposée apporte des outils concrets pour reconnaître et promouvoir la qualité des huiles. Elle renforce les compétences des acteurs et la transmission des savoir-faire locaux. Ainsi, elle soutient la préservation et le développement du patrimoine oléicole du territoire.

Pour qui ?

Cette formation s'adresse aux professionnels de la filière oléicole (producteurs, mouliniers, techniciens), ainsi qu'aux métiers de bouche (cuisiniers, restaurateurs, sommeliers, commerçants spécialisés) souhaitant acquérir une expertise en analyse sensorielle des huiles d'olive.

Objectifs ?

- Acquérir les bases de la dégustation
- Décrire une huile avec un vocabulaire approprié
- Connaître les critères de qualité réglementaire
- Savoir identifier un défaut et son origine

Tarif et financement

406 € net de taxes

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques possible

Modalités de financement : Eligible financement VIVEA

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Module 1 : Déguster des huiles d'olives selon les règles de l'art (7h)

Module 2 : Identifier les défauts d'une huile et proposer des actions correctives (3,5h)

Module 3 : Présenter les résultats d'une dégustation pour la valoriser (3 h)

Evaluation : 30min



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite 100%	Satisfaction 7,8/10
-------------------------	-------------------------------



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161



Connaissance et amélioration des sols

Initiation



Les + de la formation ?

Et si la clé de la réussite de vos cultures se trouvait juste sous vos pieds ?

Comprendre son sol, c'est apprendre à cultiver mieux — sans forcément travailler plus. En observant sa couleur, sa texture, ses réactions aux tests simples, vous découvrirez ce dont vos plantes ont réellement besoin. Argileux, limoneux ou sableux : chaque sol raconte une histoire... et oriente vos choix en fertilisation, irrigation ou entretien.

Pour qui ?

Particuliers, jardiniers amateurs, porteurs de projet de jardin nourricier ou partagé

Toute personne souhaitant mieux connaître et entretenir son sol

Objectifs ?

- Observer et décrire les caractéristiques visibles d'un sol
- Identifier la texture de leur sol (argileux, limoneux, sableux, etc.)
- Réaliser un test simple et interpréter les résultats
- Relier ces observations aux besoins des plantes et aux pratiques d'entretien du sol

Tarif et financement

147 euros net de taxes

Modalités de financement : nous consulter

DATES

Octobre 2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

1 jour soit 7h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAJ-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître



Consulter nos indicateurs de
résultat sur notre site internet.





Contenus et programme

Qu'est-ce qu'un sol vivant ? (structure, horizons, matière organique, faune du sol)

Reconnaître les signes d'un sol équilibré ou compacté (plantes bio indicatrices ?)

Les différents tests :

- Test de texture manuelle (boudin/ruban) : reconnaître la proportion d'argile, limon et sable
- Test du pH du sol avec kit colorimétrique (ou vinaigre/bicarbonate)
- Lecture et interprétation des résultats

Conseils pratiques selon le type de sol :

Amélioration, amendements, paillage, apports de compost, engrais verts



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite

Pas de données

Satisfaction

Pas de données



Contact

CFPPA ST REMY

cfppa.st-

remy@educagri.fr

0432620161





Les + de la formation ?

Que vous disposiez d'un petit coin de jardin, d'un balcon ou d'un grand terrain, il est possible de créer un potager sur-mesure, en tenant compte de votre sol, de l'exposition et de vos envies. Légumes, aromatiques, petits fruits : choisissez les bonnes variétés, au bon endroit, et apprenez les gestes essentiels — du semis au paillage, en passant par l'arrosage raisonné. **Un potager bien pensé, c'est la garantie de récoltes abondantes... et d'un vrai plaisir de jardinier.**

Pour qui ?

Particuliers souhaitant apprendre à cultiver leurs propres légumes et herbes aromatiques, quel que soit leur niveau de départ

Objectifs ?

- Concevoir un potager en fonction de leur espace, sol et exposition.
- Choisir les légumes, aromatiques et petits fruits adaptés à leur environnement.
- Mettre en œuvre les techniques de base de culture (semis, plantations, arrosage, paillage...)

Tarif et financement

294 euros net de taxes

Modalités de financement : nous consulter

DATES

10-11/02/26
05-06/03/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14 heures en
présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 : Prendre en compte ses objectifs, ses points forts et contraintes pour concevoir son potager (7h)

- Introduction : les avantages du potager maison (autonomie, écologie, plaisir).
- Choisir le bon emplacement : ensoleillement, vent, accès à l'eau.
- Types de potagers : pleine terre, carrés potagers, jardinières, bacs, vertical.
- Connaître son sol : observation, test de texture et de pH (initiation)

Jour 2 : Concevoir son plan de culture (7h)

- Concevoir son plan de potager : rotation, association de cultures, calendrier des semis
- Préparer le sol : désherbage, amendement, compost, paillage.
- Techniques de semis et de plantation (initiation)



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161



Culture de plantes aromatiques et médicinales

Initiation



Les + de la formation ?

Redécouvrez le lien entre l'homme et les plantes : senteurs, couleurs et vertus se dévoilent au fil de cette initiation vivante et sensorielle.

Pour qui ?

Tout public, particuliers souhaitant découvrir les plantes aromatiques et médicinales, débutants ou amateurs de jardinage, d'aromathérapie ou de bien-être naturel.

Objectifs ?

- Identifier les principales plantes aromatiques et médicinales cultivables localement.
- Connaître leurs propriétés, usages traditionnels et précautions d'emploi.
- Réaliser quelques préparations simples à base de plantes (infusions, macérats, baumes).
- Acquérir les bases de la culture, de la récolte et de la conservation des plantes.

Tarif et financement

294 euros net de taxes

Modalités de financement : nous consulter

DATES

Été 2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14 heures en
présentielle

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 : Découverte et identification des plantes aromatiques et médicinales (7h)

- Introduction
- Usages et propriétés des plantes aromatiques et médicinales

Jour 2 : Culture, transformation et conservations des plantes aromatiques et médicinales (7h)

- Culture des plantes aromatiques et médicinales
- Techniques de transformation et conservation



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite <i>Pas de données</i>	Satisfaction <i>Pas de données</i>
--	--



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Vous rêvez de produire vos propres légumes, mais il vous manque les techniques pour bien démarrer ? Cette formation vous donne toutes les clés pour réussir vos semis, prendre soin de vos jeunes plants et prévenir les maladies. À travers des ateliers pratiques, vous apprendrez à adopter les bons gestes au bon moment.

Repartez avec le savoir-faire nécessaire pour cultiver un potager sain, généreux et durable.

Pour qui ?

Particuliers souhaitant apprendre à produire leurs propres légumes et herbes aromatiques, quel que soit leur niveau de départ

Objectifs ?

- Choisir les bonnes variétés en fonction de leur climat, sol et besoins
- Réaliser un semis réussi (en godets, en terrine, en pleine terre)
- Connaître les substrats, contenants et conditions idéales de germination
- Réaliser le repiquage et l'élevage des plants jusqu'à la plantation
- Prévenir les maladies et limiter les pertes
- Produire des plants sains, robustes et adaptés à leur jardin

Tarif et financement

294 euros net de taxes

Modalités de financement : nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Jour 1 :

Techniques de multiplication des plantes : semis, bouturage et autres méthodes (7h)

- La reproduction des plantes
- Les semis
- Le bouturage
- Les autres techniques

Jour 2 :

Conduite, entretien et préparation des plants potagers jusqu'à la plantation (5h30)

- Gestion des jeunes plants
- Repiquage et repotage
- Renforcement et endurcissement
- Préparation la plantation

Récolte et conservation des semences (1h30)

- Produire ses propres semences
- Méthodes de récoltes
- Nettoyage / séchage
- Mode de conservation



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite

Pas de données

Satisfaction

Pas de données



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Transformation et Agroalimentaire

	Libellé formation				
	Extraction des huiles	3 jours	441€		X
	Fabrication de savons et cosmétiques	2 jours	406€		X





Les + de la formation ?

Une formation immersive de 3 jours pour maîtriser toute la chaîne de production de l'huile d'olive, comprendre l'impact des variétés et des choix techniques, et affiner son expertise sensorielle.

Pour qui ?

Professionnels de la filière oléicole, porteurs de projet, techniciens, formateurs, amateurs éclairés

Objectifs ?

- Appréhender les fonctions d'un moulin type et les techniques d'extraction.
- Comprendre et maîtriser les différentes étapes de la transformation.

Tarif et financement

441€ net de taxes

Modalités de financement : OCAPIAT,
VIVEA – Autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

3 jours soit 21h en présentiel

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

- Trituration des olives, process pour une production fluide et continue, sans blocage de matières premières
- Composition de l'huile d'olive, profil organoleptique.
- Normes légales. Sélection et agrément de la matière première Incidence variétale et de l'avancée de la saison de récolte
- Les différentes modalités d'extraction selon l'objectif final (fruité vert ou fruité noir). Moulin type (système continu) : étapes successives du procédé d'extraction de l'huile
- Les points critiques de la chaîne d'extraction
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite 100 %	Satisfaction 9,8/10
--------------------------	-------------------------------



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Une formation technique et créative pour découvrir les bases de la fabrication artisanale de savons et de cosmétiques naturels (crèmes, baumes, etc.).

Elle permet d'acquérir les connaissances et les bons gestes pour formuler, fabriquer et personnaliser ses produits dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de la réglementation en vigueur.

Pour qui ?

Tous publics

Objectifs ?

- Appréhender la conception et la réalisation d'un savon dans des conditions de fabrication optimales, et en respectant les règles de sécurité.
- Appréhender les techniques et recettes de fabrication cosmétiques diverses
- Connaître les bonnes pratiques de fabrication cosmétiques

Tarif et financement

203€ / jour net de taxes

Modalités de financement : OCAPAT,
VIVEA – Autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

2 jours soit 14 heures en
présentiel
Modularisation possible

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître



Consulter nos indicateurs de
résultat sur notre site internet.



Contenus et programme

Jour 1 Fabrication de savon (7h)

- Principes de la saponification à froid
- Elaboration et préparation d'une recette

Jour 2 Fabrication de cosmétiques (7h)

- Sélection des ingrédients adaptés aux soins
- Principes de la formulation d'un produit cosmétiques
- Création de cosmétiques pour la peau (exemples : baume, crème, lotion etc...)
- Introduction à la réglementation en matière de fabrication cosmétique



Modalités de validation

Formation qualifiante

Délivrance d'une attestation de formation avec les compétences acquises.

Réussite

Pas de données

Satisfaction

Pas de données



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

